

Mémorial aux mort.es des frontières : face au refus du dialogue de la mairie de Briançon, des citoyen·nes organisent des permanences pour veiller sur le mémorial.

Communiqué de presse · 22/03/2024

Mercredi 20 mars 2024 lors du conseil municipal, le maire de Briançon a refusé d'échanger avec des habitant·es du Briançonnais qui souhaitaient l'interroger au sujet de la préservation du mémorial des mort-es des frontières qu'il a menacé de faire enlever. Au même moment, une veillée solidaire avait lieu au mémorial et actait la mise en place de permanences citoyennes à partir de ce vendredi 22 pour tenter de préserver le monument.

« *Qu'est ce qui empêche le maire de permettre le maintien de ce mémorial ? Pourquoi n'a-t-il jamais eu un mot, un hommage pour les personnes exilées décédées aux portes de sa ville ?* ». C'était les questions que des habitant·es de Briançon voulaient poser à Monsieur Arnaud Murgia à l'occasion de ce conseil municipal. Des questions qui n'ont même pas pu être formulées car le maire a refusé à plusieurs reprises d'échanger avec les habitant·es qui ont calmement attendu jusqu'à la clôture du conseil municipal pour tenter d'interpeller le maire.

Nous déplorons cette posture consistant à refuser la discussion et à détourner le sujet en transformant la préservation du mémorial en un duel politique. Arnaud Murgia semble plus préoccupé à s'ériger en victime que d'avoir de la considération pour la vie et la dignité des personnes exilées. Depuis l'annonce de sa volonté de faire retirer ce mémorial, nous avons tenté d'interpeller Monsieur Murgia de différentes manières avec toujours pour seul objectif qu'il considère la mémoire des personnes exilées décédées aux portes de sa commune. Une pétition de soutien au mémorial a reçu plus de 4800 signatures. Des élus locaux, nationaux et européens l'interpellent. Des habitant·es de Briançon se rassemblent, d'autres cherchent à lui parler. Jamais aucune réponse. Le maire de Briançon ne répond ni à ses concitoyens, ni à ses pairs élu·es et surtout, il n'a toujours aucun mot pour les personnes décédées à la frontière aux portes de Briançon.

Où est le respect envers ces personnes qui meurent à notre porte ? Où est le devoir de mémoire ?

En parallèle du conseil municipal, une veillée solidaire a eu lieu au pied du mémorial et a rassemblé plus de 50 personnes. Cette veillée conviviale, qui a réuni à la fois des associatifs, des lycéen·nes et des habitant·es solidaires, a été l'occasion de faire un point de situation et d'échanger collectivement autour de deux questions : *Que pouvons-nous faire pour tenter de préserver le mémorial ? Que voulons-nous faire si le maire le fait enlever ?* Convaincu·es de la légitimité de ce mémorial, de son emplacement et vu le soutien recueilli jusqu'ici, il a été décidé de mettre en place des permanences citoyennes pour veiller sur le mémorial.

Le maire de Briançon doit se rendre compte de l'indécence de sa posture et de la gravité de tout acte qui viendrait dégrader cette œuvre à caractère mémoriel.

Nous demandons une nouvelle fois aux autorités locales de préserver ce Mémorial et sommes à leur disposition pour régulariser administrativement la situation, comme le maire de Briançon l'avait lui-même proposé dans un premier courrier, avant de se rétracter.